



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040495

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 21/03/2024 8H41 C:000040 I:31203
V/REF : 935936
V/Email reçu le Jeudi 21/03/2024 a 8H41

SEMCODA
AGENCE DE SAONE ET LOIRE
14, RUE CHARLES DODILLE
CS 50136
71104 CHALON SUR SAONE

V/REF.IMM. 00667/00663
IMMEUBLE : RUE DE TRAVES
22 RUE DE TRAVES
71100 CHALON SUR SAONE

Feillens, le 26 Avril 2024

Référence Marché: M_230617004-1
LOCALISATION : 22 RUE DE TRAVES - CHALON S/S - MME CORNU - 0634641196
ETG 1 - LOGT 1012
MOTIF : INTERVENIR POUR RECHERCHE DE FUITE (EAU SUR LE SOL)
PL00001 - PL00004
Donneur d'ordre : Mme D JOUVENCEAU

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie.

LE 22 MARS 2024 A 10H15
RECHERCHE DE FUITE
MISE EN PRESSION EAU CHAUDE/EAU FROIDE SANITAIRE : AUCUNE BAISSSE DE
PRESSION
PREVOIR NOUVELLE INTERVENTION POUR MISE EN PRESSION CHAUFFAGE

LE 5 AVRIL 2024 A 8H30
MISE EN PRESSION EAU FROIDE
FUITE SUR VANNE AVANT COMPTEUR QUI EST HS
COUPURE D'EAU POUR REMPLACEMENT DE LA VANNE AVANT COMPTEUR
CONTROLE D'ETANCHEITE
SUITE A COUPURE D'EAU PLUS D'EAU QUI SORT DU SOL DONC FUITE SUR TUYAU
EAU FROIDE ALLANT A LA SALLE DE BAIN
VU AVEC MR RAGEOT, PREVOIR UNE NOUVELLE INTERVENTION POUR TENTATIVE DE
REPASSAGE DE PER EN DALLE OU PASSAGE EN APPARENT POUR ALIMENTER LA
SALLE DE BAIN

LE 18 AVRIL 2024 A 08H15
CONTROLE PRESSION SUR EAU CHAUDE ET EAU FROIDE SANITAIRE ET CHAUFFAGE
LEGERE PERTE DE PRESSION SUR EAU CHAUDE ET EAU FROIDE
REEMPLACEMENT DES TUYAUX EAU CHAUDE ET EAU FROIDE DANS LA SALLE DE BAIN
AVEC PASSAGE PAR LA DALLE
CONTROLE DE L'ETANCHEITE ET NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 26/04/24 a 07H18 _ . MAIL AGENCE ST REMY



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040495

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

GI LGESTION Email envoyé le 10/04/24 a 10H03 Mr E RAGEOT

SUITE A L'INTERVENTION DE NOTRE TECHNICIEN LE 5 AVRIL IL FAUT PREVOIR
UNE NOUVELLE INTERVENTION D'UNE JOURNÉE POUR REPARATION DE LA FUITE
SUR EAU FROIDE ALLANT A LA SALLE DE BAIN (SOIT REPASSE DE PER EN DALLE
SI POSSIBLE OU PASSAGE EN APPARENT DE 15ML DE CUIVRE). VOULEZ-VOUS QUE
NOUS INTERVENIONS ? DANS L'ATTENTE DE VOTRE ACCORD AVANT PRISE DE RDV

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PL00001-Forfait déplacement	1	51,31	51,31
1,00	PL00004-H(s) recherche de fuite	1	41,04	41,04
1,00	PL00001-Forfait déplacement	2	51,31	51,31
6,50	PL00004-H(s) main d'oeuvre	2	41,04	266,76
1,00	PL00001-Forfait déplacement	3	51,31	51,31
7,25	PL00004-H(s) main d'oeuvre	3	41,04	297,54
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
10,00	Metre(s) tube PER Dn12	3	3,42	34,20
1,00	Mamelon(s) 15x21 male	3	3,61	3,61
4,00	Douille(s) a souder 12	3	6,64	26,56
TOTAL H.T.				823,64
T.V.A. a 10,00%				82,36
TOTAL T.T.C.En EURO				906,00

Valeur en votre reglement au 31 Mai 2024



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040495

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 935936 du 21/03/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE CHALON SUR SAONE

14, rue Charles DODILLE

CS 50136

71104 CHALON SUR SAONE

CEDEX

Tel:03.85.97.00.20

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Lieu d'intervention

MME CORNU Alice Lucile

22 RUE DE TRAVES

71100 CHALON SUR SAONE

Référence de la Demande

N°: 746 148 du 21/03/2024

THCPLOPP Tvx hors contra Plomberie Partie privat. 1

01-EE-2224-ENT-61563100

Marché : M - 230617002-1

Téléphone : 06.34.64.11.96

00663-00001-00001-00012 H / Type 4 / 01

Etage : 01

Date entrée: 04/01/2023

Délai

Date limite exécution : 05/04/2024

Observations

TEL 06 34 64 11 96

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00001 Forfait de déplacement	1,00	92,36	92,36	9,24	101,60
PL00004 Recherche de Fuite (Taux Horaire) (EAU SUR LE SOL)	1,00	41,05	41,05	4,11	45,16
Total H.T.					133,41
Total TVA					13,35
Total TTC					146,76

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par JOUVENCEAU DOMINIQUE le 21/03/2024

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence,
A. DUBOIS

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE CHALON SUR SAONE

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE CHALON SUR SAONE 14, rue Charles DODILLE CS 50136 71104 CHALON SUR SAONE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **22 RUE DE TRAVES 71100 CHALON SUR SAONE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **ST REMY**

le **21/03/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 935936